

Modalités de participation au Comité de rédaction de FRONTIÈRES

Le Comité de rédaction de la revue FRONTIÈRES est constitué de 7 à 10 membres recrutés dans différentes universités du Québec et du monde francophone. Il rassemble des chercheurs et des chercheuses de divers champs disciplinaires qui ont développé une expertise sur les questions et les enjeux se rapportant aux pratiques d'intervention en fin de vie, à la mort et au deuil. Ses membres travaillent en étroite collaboration avec le Comité de gestion de la revue, composé de deux personnes agissant en qualité de co-directeurs et d'une personne ayant déjà exercé les fonctions de codirection.

Les membres du Comité de rédaction :

1. Participent aux réunions du comité (deux à trois par année) et répondent aux communications qui leur sont adressées par le Comité de gestion pour le suivi des affaires en cours en dehors des réunions.
2. Contribuent à la sélection des thématiques abordées dans les numéros et au recrutement des directeurs et directrices des numéros thématiques.
3. Proposent un argumentaire en vue de diriger un numéro ou commentent les argumentaires proposés par les personnes qui acceptent de diriger un numéro thématique.
4. Commentent les dossiers de demandes de subventions qui ont été préparés par le Comité de gestion.
5. Examinent les dossiers qui leur sont transmis par le Comité de gestion.
6. Contribuent au rayonnement de la revue en la faisant connaître dans leurs réseaux.

Durée du mandat

Les membres du comité de rédaction peuvent mettre fin à leur mandat en tout temps en informant par écrit le Comité de gestion.

Le Comité de gestion examine la composition du Comité de rédaction dans le cadre des travaux requis pour le dépôt des demandes de subventions (concours du FRQSC à tous les 4 ans ou concours du CRSH à tous les 3 ans). Le Comité de gestion communique alors avec les membres du Comité de rédaction pour les inviter à poursuivre leur mandat en participant à la demande de subvention ou pour les informer de la fin de leur mandat compte tenu des besoins de la revue pour la mise en œuvre du plan stratégique présenté dans la demande de subvention. Une fin de mandat peut aussi être attribuable à des absences répétées aux réunions du Comité de rédaction ou à l'omission de répondre aux demandes de commentaires sur les dossiers qui ont été soumis au Comité de rédaction en dehors des réunions.

Recrutement de nouveaux membres

Le Comité de gestion examine le curriculum vitae des personnes qui peuvent être pressenties pour devenir membre du Comité de rédaction en tenant compte des expertises recherchées pour la mise en œuvre du plan stratégique de la revue et en veillant à préserver la représentation de champs disciplinaires variés. Il mène les démarches nécessaires pour obtenir leur participation et transmet au Comité de rédaction le dossier des personnes ont accepté l'invitation de se joindre au Comité de rédaction.